

Nouveaux procédés de démocratie : Effet de **mode** ou lame de **fond** ?

Anne-Emmanuelle Bourgaux, Letizia De Lauri, Annabelle Deleeuw

Introduction

- ❖ **Un constat** : la Belgique, nouveau laboratoire des innovations démocratiques ?
- ❖ **Un point de départ** : la conviction commune de la nécessité de démocratiser le modèle représentatif belge
- ❖ **Un objectif** : réfléchir aux conditions juridiques de la démocratisation
- ❖ **Une démarche** :
 - ❖ En partant du réel
 - ❖ En cernant le cadre juridique
 - ❖ En testant leur juridicité

LE BUDGET PARTICIPATIF



Le budget participatif de **Verviers** 2017-2018

Partir du réel ...

4ème phase :

❖ **évaluation ?**

Les chiffres

- ❖ 200 000 euros
- ❖ 11 projets retenus



3ème phase :

exécution par le Collège... 1er projet
08/2019 !

1ère phase (mars-octobre 2017) : **appel à projets < citoyens**

2ème phase (mars 2018) : **sélection et priorisation des projets**

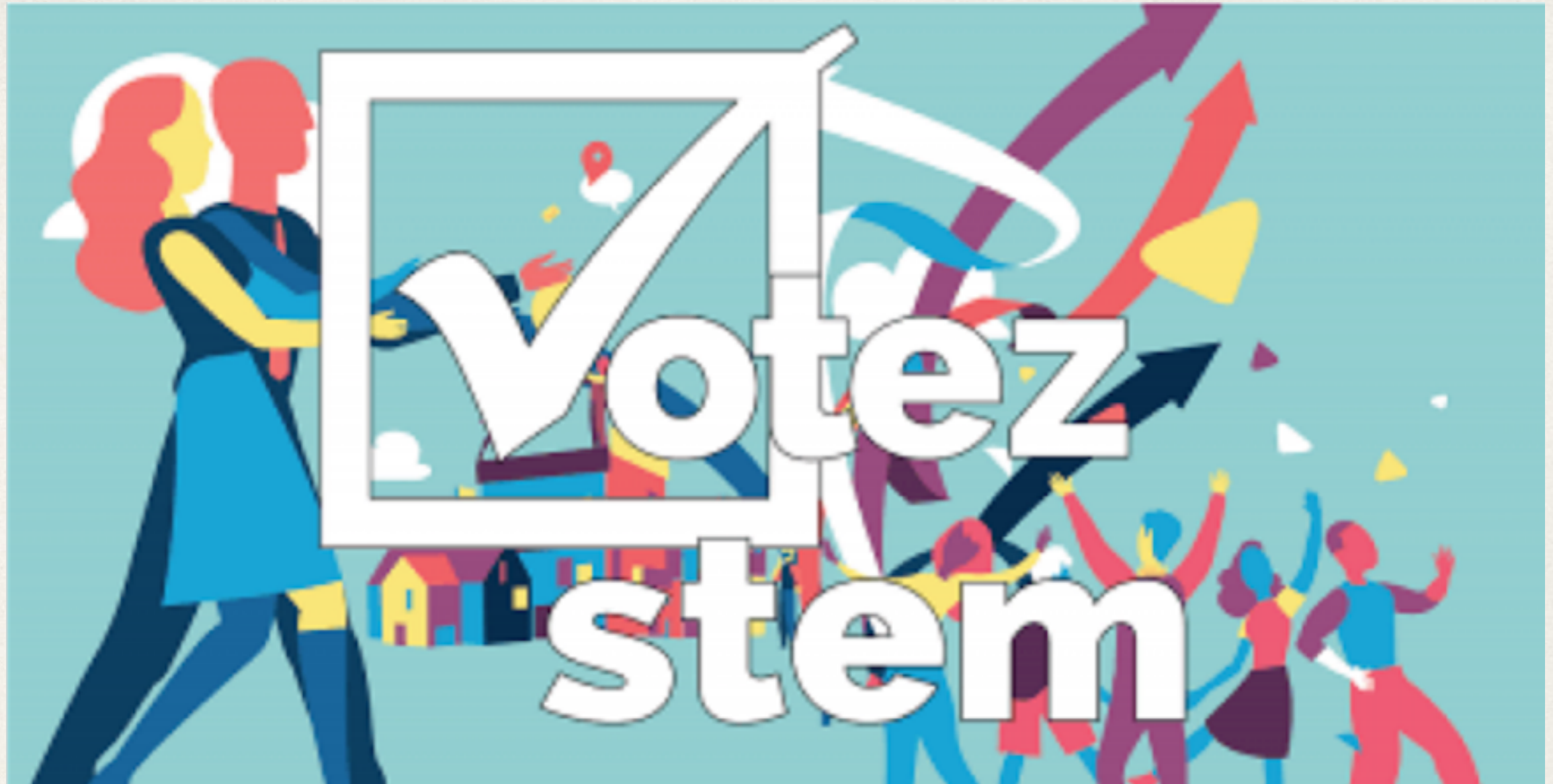
❖ Comité de sélection

❖ 4 conseillers communaux + 25 citoyens désignés par le conseil communal

Cadre juridique



- ❖ Articles 41 et 162 de la Constitution
- ❖ Article 1321-3 CDL : *«Selon les modalités qu'il détermine, le conseil communal peut décider d'affecter une partie du budget communal, appelée budget participatif, à des projets émanant de comités de quartier ou d'associations citoyennes dotées de la personnalité juridique»*



Le budget participatif de **Bruxelles-Ville** 2018

Partir du réel ...

Les chiffres

- ❖ 134 070 euros
- ❖ 36 projets déposés
- ❖ 10 projets retenus
- ❖ 2045 votants

1ère phase: **co-crédation** Ville/
Habitants **en atelier citoyen**

2ème phase : **1ère sélection de projets par le Collège**

- ❖ 32 projets examinés par le Collège
- ❖ 18 projets sélectionnés (critère?)

6ème phase :
évaluation



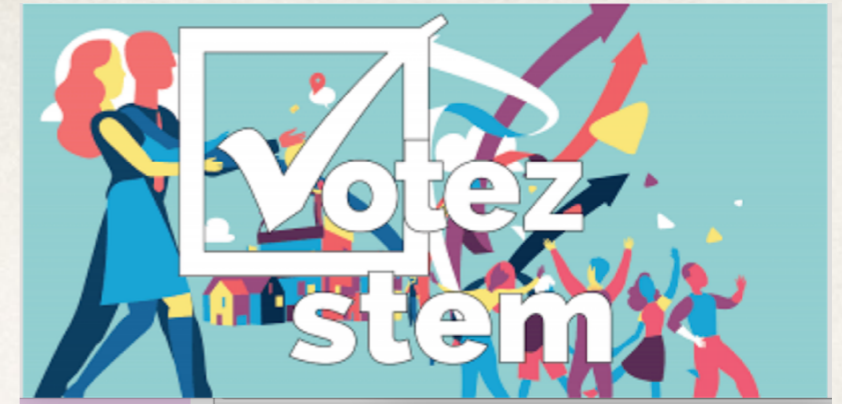
5ème phase :
exécution par la Ville et/ou les citoyens

4ème phase : **octroi des budgets**

❖ Par la Ville qui «s'engage à financer les initiatives sélectionnées»

3ème phase : **2ème sélection par un Vote citoyen**

Cadre juridique



- ❖ Articles 41 et 162 de la Constitution
- ❖ *«Le conseil communal peut affecter une partie du budget, appelée budget participatif, à des projets émanant de comités de quartier ou d'initiatives citoyennes, sur proposition d'un jury composé majoritairement de citoyens domiciliés dans la commune et ne siégeant pas au conseil communal» (Art. 258bis NLC RB < Ord. 5.3.2009, M.B. 13.3.2009)].*

Budget Participatif 2018. Les résultats

La Ville de Bruxelles a validé 18 projets le 19 avril 2018 pour les soumettre au choix des habitants. Les votes ont été ouverts tous le mois de mai. Après validation des votes, 10 projets ont été désignés lauréats le 21 juin 2018.

- Le Budget Participatif en quelques chiffres
- Découvrir les 18 projets soumis au vote citoyen

Espaces verts

- Aire de jeux pour les chiens
- Clôturer les zones boisées de la forêt urbaine de NOH dans le val du bois des béguines
- Une clôture nature pour un avenir qui dure

Environnement

- Les Poules Urbaines
- Bockstael Comestible
- Aménagement de l'espace du marché hebdomadaire (Rue de Wand et l'avenue Wannecouter)
- Projet de végétaliser la rue du Canon coté l'école primaire Gatti de Gammond
- Installation de Street Sofa'rt (quartier Notre-Dame-aux-Neiges), mobilier urbain séduisant et convivial
- Aménagement de la sortie du métro Yser
- Mémoire urbaine, traces des victimes du nazisme
- Histoire et Mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Le siège de la

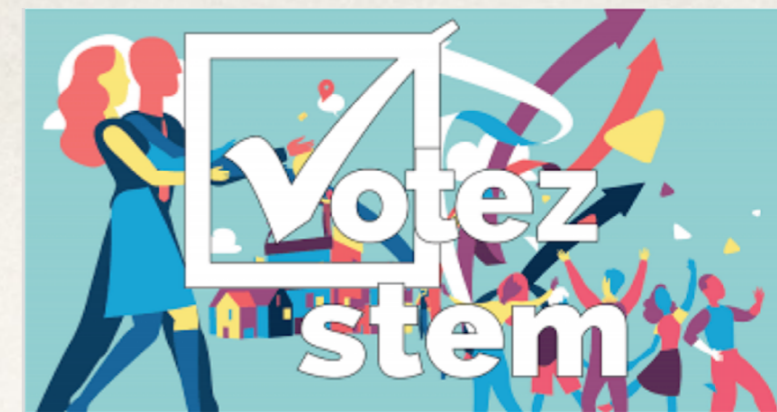


INFOS PRATIQUES

- Plateforme numérique BPART
- Bruxelles Participation



Test de juridicité



❖ Cadre constitutionnel :

- ❖ articles 41 et 162 de la Constitution

SLCE : *«Un tel système n'est pas compatible avec l'article 162, alinéa 2, 2°, de la Constitution qui prévoit l'attribution aux conseils communaux de tout ce qui est d'intérêt communal. (...) Compte tenu de l'objection fondamentale qu'appelle la disposition à l'examen, elle ne sera pas examinée plus avant.*

<Avis CE 44.783/2/V du 24 juin 2008 (RB) ; Avis 50.714/4 du 11 janvier 2012 (RW)

- ❖ quid de l'article 170 § 3 de la Constitution ?

❖ Cadre législatif :

- ❖ Verviers : un dispositif participatif conforme à l'article 1321-3 CDL
- ❖ Bxls-Ville : un dispositif participatif **à cheval** entre budget participatif (Art. 258bis NLC RB) et consultation populaire communale (article 318 NLC RB)

==> Des législateurs régionaux pris **en tenaille** entre :

- ❖ Un dynamisme participatif local
- ❖ Un cadre constitutionnel interprété de manière très restrictive



Het gentse burgerbudget 2016-2018

Partir du réel ...

Les chiffres

- ❖ 1 035 000 euros
- ❖ 283 projets déposés
- ❖ 17 projets retenus
- ❖ 15 277 votants

1ère phase: projets < citoyens

- ❖ Dépôt en ligne des projets
- ❖ 6 mois : fin 12/2016 à 6/2017

2ème phase : 1ère sélection (recevabilité) par le Collège

5ème phase : évaluation

- ❖ Par les autorités et les citoyens
- ❖ 03/2018



4ème phase : octroi des budgets

- ❖ Par le collège communal
- ❖ 10/2017

3ème phase : 2ème sélection de projets

- ❖ Chambre du dialogue (30 %)
 - ❖ Vote en ligne (70%)
- ==> 17 projets retenus

Zoek in een cluster

Gebied

Selecteer een trefwoord

Selectie

19de eeuwse gordel

- Alle -

- Alle -

Geselecteerde proje...

Toepassen



300 bomen voor elke Gentenaar!

140.000 EUR

Nick P.

Wist je dat een mospaneel van enkele vierkante meter volstaat om evenveel lucht te zuiveren en fijn stof op te slaan als 300 bomen?...

19de eeuwse gordel

[Gezondheid](#) | [Groen](#) | [Klimaat en Energie-efficiëntie](#) | [Milieu](#)



Kinderboerderij in de stad

149.860 EUR

stefanie c.

Een gezellige plek waar je dagelijks kan binnenlopen om een geit of konijn te aaien, verse eitjes te kopen of je koters te laten...

19de eeuwse gordel

[Gezondheid](#) | [Groen](#) | [Klimaat en Energie-efficiëntie](#) | [Milieu](#)



Elk kind content In Gent!

65.000 EUR

Arne V.

De SLOEP ziet elk jaar meer



Enchanté - een netwerk van hartelijke handelaars en burgers

100.000 EUR

Marie H.

Aangename kennismaking! Enchanté wil drempels verlagen en sociale muurtjes

Cadre juridique



- ❖ Articles 41 et 162 de la Constitution
- ❖ Décret flamand du 22/12/2017 sur l'administration locale

Art. 304.(...) § 6. Le collège des bourgmestre et échevins peut, aux conditions fixées par le conseil communal, confier la gestion des budgets destinés à la réalisation de certaines actions ou de certains projets à des comités de quartier et à des initiatives citoyennes. Le conseil communal détermine à tout le moins les conditions auxquelles un comité de quartier et une initiative citoyenne doivent répondre pour pouvoir être considérées comme disposant d'un soutien suffisant pour un quartier ou pour la population.

- ❖ *Reglement 20/12/2016 voor het burgerbudget voor Gent 2016-2018*

Test de juridicité



- ❖ Un cadre juridique **non explicité**
- ❖ Une initiative **triplement** participative (initiative, co-sélection, réalisation des projets)
- ❖ Une initiative **à cheval** entre budget participatif (article 304 § 6 DAL) et consultation populaire (articles 305 DAL)
 - ❖ Sur le budget participatif : le silence étonnant de la SL en 2017 !
 - ❖ Sur la consultation populaire : l'exclusion du budget (articles 305 DAL)
- ❖ Constat : un cadre juridique **décourageant** pour une initiative performante
DPC Gent 2018 : «*We vertrekken daarbij vanuit een grondige omgevingsanalyse*»

Le tirage au **sort**

Partir du réel ...

Des initiatives citoyennes

- ❖ Tirage au sort au niveau communal
- ❖ 2018-2019 : expérience Chastre ?



- ❖ Mise en place et promotion d'une assemblée < tirage au sort
- ❖ 1 élu au PRB



- ❖ 2 élues au Conseil communal d'Ottignies-LLN
- ❖ Tirage au sort de l'ordre des candidats
- ❖ Elu.e =Porte-parole (2 ans, AG,



Des initiatives institutionnelles ponctuelles

Printemps 2017

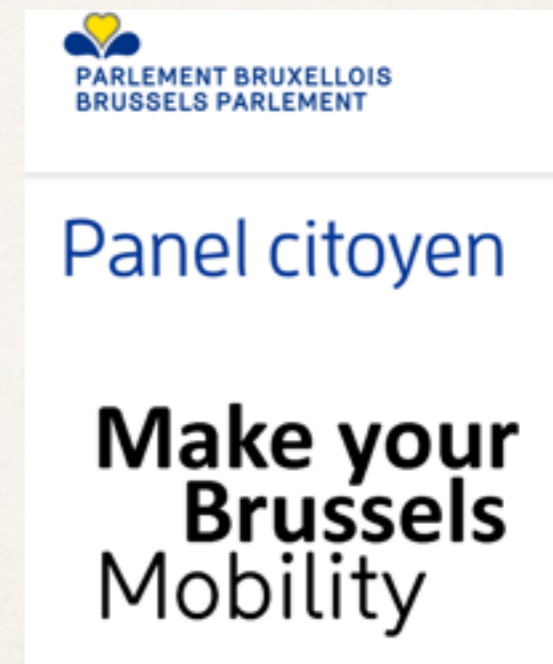


<http://www.pfwb.be/infos-pratiques/actualites/parlement-citoyen-un-projet-participatif-du-pfwb>

Printemps 2018



Automne 2017



http://www.parlement.brussels/panel_citoyen_fr/

<https://www.parlement-wallonie.be/panel-citoyen-jeunes>

1 initiative institutionnelle permanente

Décret CG 29/02/2019 instituant un dialogue citoyen permanent en Communauté germanophone



- ❖ 1 CONSEIL CITOYEN
- ❖ 24 tirés au sort < AC
- ❖ Mandat de 18 mois

- ❖ 1 à 3
ASSEMBLEES
CITOYENNES /an
- ❖ 25 à 50 membres /
assemblée

- ❖ Choix des thèmes /an
- ❖ Mise en place et
organisation
- ❖ Suivi de l'exécution des
recommandations

- ❖ Recommandations
- ❖ Présentation au Parlement
- ❖ Avis de la Commission compétente



Test de juridicité

- ❖ **Le tirage au sort, au coeur des assemblées (en tout ou en partie) ?**
 - ❖ L'élection, trésor et verrou constitutionnel : articles 61 et suiv. , articles 116 et suiv. , article 162 1° de la Constitution
 - ❖ Réviser l'articles 67 (Sénat)
- ❖ **Le tirage au sort, en dehors des assemblées ?**
 - ❖ La prudence de la Communauté germanophone : pas d'avis de la SL du Conseil d'Etat en 2018
 - ❖ Le tirage au sort n'est pas incompatible avec le caractère représentatif et ou le mandat représentatif
 - ❖ Quid de de l'article 33 alinéa 2 de la Constitution ? : une nécessité de réviser la Constitution si une assemblée tirée au sort intervient comme organe autonome dans la procédure d'adoption des normes
- ❖ **Le tirage au sort, fruit défendu des entités fédérées ?** Une interprétation démocratisée de l'autonomie constitutive

Belgique, le 31 décembre 2018

Demande de révision de l'article 162 de la Constitution

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Lors des dernières élections communales et provinciales, le constat d'un désenchantement croissant vis-à-vis de nos institutions politiques a amené plusieurs élus et de nombreux citoyens à débattre et échanger sur la mise en place de nouveaux processus électoraux. Différentes initiatives visant à améliorer la participation citoyenne aux décisions communales et provinciales se développent dans tout le pays ; les groupes de réflexion se rencontrent et formulent des propositions concrètes telles que la démocratie délégative, le tirage au sort, la démocratie délibérative, ...

Pour permettre la mise en œuvre de ces propositions, il convient notamment de lever un obstacle constitutionnel, repris dans l'article 162 de notre Constitution, qui stipule :

« Les institutions provinciales et communales sont réglées par la loi. La loi consacre l'application des principes suivants : 1° l'élection directe des membres des conseils provinciaux et communaux ; ... ».

Cet article contraint, par le caractère « direct » de l'élection, à désigner préalablement et nominativement les candidats des listes soumises au vote. Il faut faire évoluer cet article pour garantir que, lors des prochaines élections locales, des représentants des citoyens qui ne seraient pas issus de listes électorales nominatives puissent exercer pleinement et entièrement les responsabilités qui leur seraient confiées.

Tout prochainement, votre parti sera amené à proposer et à voter les articles de la Constitution susceptibles d'être révisés lors de la prochaine législature.

Nous, représentants de diverses initiatives citoyennes visant à approfondir et enrichir la représentation politique au niveau communal et provincial, vous demandons d'inscrire l'article 162 dans la liste des articles soumis à révision.

La révision de l'article 162 ne préjuge en rien des nouvelles modalités d'exercice de la démocratie locale qui pourraient être finalement retenues.

Cette démarche ne peut aboutir sans les partis politiques qui restent des acteurs de la réflexion et de la formulation de visions politiques.

Nous comptons sur votre parti pour renforcer avec nous cette démocratie à laquelle nous tenons les uns et les autres.

Les organisations signataires :



AGORA Brussels
Contact : Baptiste Legast
baptiste.legastb@gmail.com



LA VOIX EST LIBRE

La Voix est libre
Contact : Daniel Vandenberg
scoublou@gmail.com



BELVOX
Contact : Stéphane Michiels
contact@belvox.org



Meer Democratie België
Contact : David Joëts
secretariaat@democratie.nu



De Burgerlijst Antwerpen
Contact : Leen Schellhout
leen.schellhout@burgerlijst.be

Mensen Samen

Mensen Samen
Contact : Jan Cabooter
jancab@hotmail.com



DemoB
Contact : Marcel Doppagne
marcel.doppagne@outlook.com



Oxygène
Contact : Michel Louis Courtin
michellois.courtin@gmail.com



DEMOS
Contact : Jean-Louis Pont
jean_louis.pont@yahoo.com



Piraten Partij Antwerpen
Contact : Lander Meeusen
lander@piratenpartij.vlaanderen



DIEM25
Contact : Claire Delstanche
claire.delstanche@gmail.com



Transparencia
Contact : Claude Archer
claud@transparencia.be



Kayoux
Contact : Youri Ackx
youri.ackx@pm.me



WeCitizens
Contact : Jean-Paul Pinon
pinon@wecitizens.be

Conclusions : Effet de **mode** ou lame de **fond** ?

- ❖ Une lame de **fond** dans un carcan juridique **démodé**
- >< Ecueils de cette tension :
 - ❖ Une perte de terrain du droit
 - ❖ Un renforcement de l'exécutif ?
 - ❖ Un risque de déception citoyenne
 - ❖ Une inattention juridique aux conditions de la participation (obligation, âge, modalités concrètes)
- ❖ Pour une Constitution **protectrice** (et **non protectionniste**) : créer des nouveaux droits politiques pour approfondir la démocratisation